



Demande d annulation de bail

Par **francis88**, le **07/07/2017** à **11:20**

bonjours y aurait il quelqu'un qui puisse m aider a faire un modele de lettre pour envoyer a mon proprio pour lui imposer de remettre mon bail de location meubl  en location nue car il le laisse en location meubl  car il m a dit qu il avait des avantages or que moi sa m int resse plus car il devient tr s sp cial suite a une nouvelle amie qu il a et je suis pas tr s dou  pour tourner une lettre j ai 56 ans et handicap 
Je precise qu il n y a aucun meuble sur l  tat des lieux

MERCI

Par **cocotte1003**, le **07/07/2017**   **12:09**

Bonjour, ou est votre int ret pour le faire mettre en meubl  ? Cordialement

Par **morobar**, le **07/07/2017**   **12:11**

Bonjour,

Cher propri taire,

Je vous rappelle que la location d crite au bail sign  le xx/xx/xx, sise au 1 avenue des Champs Elys es (rectifier avec l'adresse exacte) , ne comporte aucun meuble et ne r pond donc pas   la d nomination de r sidence meubl e.

Pour ce qui me concerne, je consid re qu'il s'agit d'une location vide constituant ma r sidence principale comme stipul  dans la loi du 6 juillet 1989.

Par **Lag0**, le **07/07/2017** à **13:32**

Bonjour,

Ne pas oublier d'ajouter qu'en cas de refus, vous saisissez le tribunal d'instance qui requalifiera alors judiciairement ce bail.

@cocotte1003,

C'est l'inverse, il a un bail meublé pour un logement vide, donc il veut le faire requalifier en bail vide plus protecteur pour le locataire, ne serait-ce que par la durée de 3 ans au lieu d'un...

Par **francis88**, le **07/07/2017** à **15:32**

tout a fait j ai un bail meublé qui ne l est pas mon propriétaire m avait dit que pour lui c etait plus avantageux donc il le laissait comme sa mais il n y a pas de meuble et j ai appris (a voir exactement) que j aurais dut avoir plus d APL car pour un meublé ils donnent un peu moins et que logiquement le loyer serait moindre voila donc si quelq-un pouvait me faire un modele de lettre car c est compliquer pour moi
MERCI

Par **morobar**, le **07/07/2017** à **18:24**

Vous redemandez une lettre (LR/AR) dont je vous ai déjà fait un modèle.

Vous pouvez rajouter qu' l'absence d'accord par retour de courrier, vous saisissez le tribunal d'instance pour faire requalifier aux frais de votre bailleur le bail en bail nu.

Par **francis88**, le **07/07/2017** à **21:43**

merci MOROBAR excusez je n avais pas tout lu la je vais préparé mon courrier avec votre modèle et je souhaite que sa réponse sera rapide car c est un homme de mauvaise foi qui nous paraissait très bien et qui a des humeurs changeantes se que l on approuve pas du tout il m a laisser faire tout ce que je voulais sans que je lui demande rien et maintenant que c est super beau et propre il souhaite nous faire partir en tout cas MERCI

Par **morobar**, le **08/07/2017** à **08:44**

Petite précision: ne parlez pas d'annulation de bail, cela voudrait dire qu'il faut quitter les lieux, puisqu'en l'absence de bail, vous n'êtes qu'un squatter sans droit ni titre.